

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2024-023SEANCE DU **JEUDI 15 FÉVRIER 2024**

Le jeudi 15 février 2024, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 9 février 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 24
Nombre de Membres présents : 18	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 6	Abstention : 0
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOÏ, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Daniel DAMMERY pouvoir à Chantal BOISNIER, Sophie LAGREE pouvoir à Jean-Luc DUPONT, Anne LUMEAU pouvoir à Christelle LAMBERT, Hélène BELLUT pouvoir à Jean-François DAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE pouvoir à Lucile VUILLERMOZ, Laurent BAUMEL pouvoir à Françoise BAUDIN.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Anne LUMEAU, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-Jacques LAPORTE, Laurent BAUMEL, Yoanna DESROCHES, Corinne RUFET.

SECRETAIRE DE SEANCE : Eric MAUCORT

Convention avec l'association Chinons et le Syndicat des Vins de Chinon pour la mise en oeuvre des Nourritures Élémentaires en 2024

Comme chaque année, la Ville de Chinon est partenaire du festival *Les Nourritures Élémentaires*. Il décline la pensée de Rabelais à travers des conférences, tables rondes et dégustations, des projections, des visites guidées d'expositions et de spectacles.

Il est co-organisé par l'association Chinons, le Syndicat des Vins de Chinon et la Ville de Chinon en partenariat avec le Musée Rabelais.

En 2024, il se déroule à Chinon, Seully, Savigny en Véron et Huismes du 30 octobre au 3 novembre 2024.

La convention entre la Ville de Chinon, l'association Chinons et le Syndicat des Vins de Chinon contractualise les obligations de chacune des trois parties dans l'organisation de ce festival.

L'action de la Ville porte sur la programmation d'un spectacle de théâtre à l'Espace Rabelais pendant le festival. Celui-ci sera programmé en résonance avec le thème du festival (« Les géants » pour l'édition 2024) ou, plus largement, de l'univers de François Rabelais, de l'humanisme ou de la Renaissance. La programmation, l'organisation, le financement et les recettes reviendront à la collectivité.

Ce spectacle est financé dans le cadre du PACT 2024 du Conseil régional Centre-Val de Loire et par le contrat de développement culturel du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

La Ville soutient également le festival en mettant à disposition les agents du service culturel pour l'accompagnement de la mise en œuvre de celui-ci.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :

- AUTORISE M. Le Maire ou M. DUCHESNE, Adjoint délégué à la culture à signer la convention entre la Ville de Chinon, l'association Chinons et le Syndicat des Vins de Chinon.

Fait à CHINON, le 22 février 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 29/02/2024

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication